



|                   |               |
|-------------------|---------------|
| Numéro de l'acte  | 2018-110-AFED |
| Nature de l'acte  | Délibération  |
| Matière de l'acte | 9.1           |

## CONSEIL MUNICIPAL DU 19 SEPTEMBRE 2018

### QUESTION N°2018-110

**AFFAIRES SCOLAIRES** : Voyage à Boulogne-sur-Mer - Ecoles Primaires d'Arques - Participation Communale.

**RAPPORTEUR** : Madame Laurence LOTTERIE

La Municipalité offre chaque année aux élèves de CM2 passant en 6<sup>ème</sup> un voyage à Paris. Les écoles Albert Camus, des Bourguets, du Centre et Basse-Meldyck n'ont pas souhaité se rendre à Paris compte-tenu du plan Vigipirate.

Les directeurs concernés ont organisé une sortie à Boulogne-sur-Mer le 25 juin dernier, afin de remplacer le voyage à Paris. Afin d'alléger la contribution payée par les écoles pour les 67 élèves (glaces), il convient de leur rembourser les sommes avancées.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,  
Et à l'unanimité, décide :

1°) de verser directement aux écoles une subvention de :

- 73.50 € à l'école des Bourguets
- 21.00 € à l'école de la Basse-Meldyck
- 31.50 € à l'école du Centre
- 108.50 € à l'école primaire Camus

soit un total de 234,50 € correspondant aux dépenses réellement effectuées, sur présentation des factures.

2°) d'imputer les dépenses correspondantes à l'article 6574-212 du Budget 2018.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal,

Fait en l'Hôtel de Ville d'ARQUES

Le 19 septembre 2018

Le Maire,



Caroline SAUDEMONT



**REPUBLIQUE FRANCAISE**

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS  
ARRONDISSEMENT DE SAINT-OMER  
CANTON D'ARQUES

-----  
**VILLE D'ARQUES**  
.....

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL DU 19 SEPTEMBRE 2018**

**Affiché le 20 septembre 2018**

L'An Deux Mille Dix-Huit le vingt septembre à 18h30, le Conseil Municipal de la Ville d'Arques, régulièrement convoqué, s'est réuni, en séance ordinaire, à l'Hôtel-de-Ville, Salle du Conseil, sous la présidence de Madame Caroline SAUDEMONT, Maire, en suite de convocations adressées à domicile le 13 septembre 2018, convocations accompagnées de l'ordre du jour et des projets de délibérations. La convocation et l'ordre du jour ont également fait l'objet d'un affichage à l'attention du public, au tableau d'affichage de la Mairie à la même date.

**Effectif du Conseil Municipal :** Caroline SAUDEMONT - Alain RICOUART - Laurence DELAVAL - Dominique GODART - Laurence LOTTERIE - Jean-Marc BOURGEOIS - Christine DACY - Bruno WINTREBERT - Karine BONVOISIN - Jean-Marc DELAIRE - James MUNCK - François FRADIN - Christian DIRIX - Sophie LEBRIEZ - Francis DICQUE - Catherine LAMOOT - Corinne BOCQUILLON - Claude LECAT - Marie-Line GAGNIAC - Dominique SAUDEMONT - VASSEUR PEPE Roxanne - Céline PRUVOST - Valérie VASSEUR - Joël DUQUENOY - Corinne REANT - Benoît ROUSSEL - Christine COURBOT - Jean-Pierre LAMIRAND - Bernadette BAROUX

**Absents excusés :**

Christine DACY ayant donné pouvoir à Corinne BOCQUILLON  
Francis DICQUE ayant donné pouvoir à Christian DIRIX  
Céline PRUVOST ayant donné pouvoir à Bruno WINTREBERT  
Valérie VASSEUR ayant donné pouvoir à Jean-Marc BOURGEOIS  
Joël DUQUENOY ayant donné pouvoir à Jean-Pierre LAMIRAND  
Bernadette BAROUX ayant donné pouvoir à Corinne REANT

**Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29**

**Nombre de présents ou représentés :**

- **23 présents**
- **0 absent non excusé**
- **0 absent excusé sans pouvoir**
- **6 absents excusés avec pouvoir**

**Monsieur Jean-Marc BOURGEOIS est nommé secrétaire de séance.**